



MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

42/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **trente juillet à dix-neuf heure quinze**, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué **le 22 juillet 2024**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. le Maire Gérard NAPIAS.

PRESENTS : Mme M. J. RUSKONE, M.D. DUFAU, Mme S. CHAMPILOU, Mme V. DOUET, M. T. LAMARQUE, M. G. VILLENAVE, M.S.GILBERT, M. S.LABAT, M. François PEHAU, M. J. WATIER, Mme I. LESBATS, M. Thierry DEVERT, Mme L. LESBATS.
Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

Absent : Mme C. GUILLET, M. C. VIGNEAU, Mme I. DUPONT, Mme E. TROUILLET, Mme C. LACOSTE.

Membres en exercice : 19 Présents : 14

OBJET : Rachat de modulaires à la Communauté de Communes Côte Landes Nature

Vu la proposition de M. le Président de la Communauté de Communes Côte Landes Nature, lors du dernier Bureau Communautaire en date du 19 juin 2024, relative à la possibilité de rétrocéder aux communes de la communauté de communes des bureaux modulaires actuellement installés sur le parking du siège de son établissement, avec un coût de rachat de **71 031,60 € TTC**,

Vu qu'il convient aux communes membres de se positionner sur cette éventuelle rétrocession avant le 15 septembre 2024,

Considérant que la commune de LIT ET MIXE a le projet d'un regroupement scolaire ;

Considérant que les modulaires permettraient d'installer provisoirement l'accueil de classes en vue de travaux de réhabilitation des bâtiments communs,

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Daniel DUFAU, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De se positionner en faveur de la rétrocession du bâtiment à la commune de LIT ET MIXE pour un montant de 71 031,60€ TTC comme proposé par M. le Président de la communauté de communes Côte landes Nature.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.
Gérard NAPIAS

La secrétaire de séance
Sabine CHAMPILOU

